



Appel intersyndical pour le 6 février

La rentrée 2018 se fait dans le second degré sous le signe d'une hausse démographique (25 000 élèves en plus) et de suppressions de postes (-1 300), accompagnée d'une diminution moyenne de 20% des postes mis au concours (le tout dans un contexte de perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires).

L'intersyndicale du second degré demande :

- ↳ **Une reprise de l'investissement dans l'éducation** et notamment des créations de postes pour diminuer le nombre d'élèves par classe.
- ↳ Que les engagements du ministre à donner aux collèges les moyens de fonctionner, et notamment d'ouvrir les options avec des moyens supplémentaires, soient tenus.
- ↳ **Pour les lycées professionnels** : des moyens et des mesures pour améliorer la réussite de tous les jeunes et leur permettre d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme dans de bonnes conditions.
- ↳ **Pour le lycée**, l'ouverture de négociations pour une réforme remettant en cause la réforme Chatel de 2010 et l'autonomie des établissements, l'abandon des pistes de réflexion sur le baccalauréat et l'architecture du lycée général et technologique contenues dans le rapport Mathiot.
- ↳ Le retrait du projet de loi sur la sélection à l'université

À la suite de la mobilisation des lycéens, étudiants, personnels des lycées et de l'enseignement supérieur du 1^{er} février,

APPEL à la GREVE le 6 février 2018

Rassemblement devant le Rectorat Orléans 10h30

